

ARMES.

Les informations que j'ai pu recueillir dans mon dernier voyage, et celles que m'ont fournies des officiers expérimentés, m'ont convaincu que dans beaucoup de cas, les carabines étaient très-mal tenues. Dans les quelques inspections que j'ai faites, j'ai invariablement constaté que les armes étaient en bon ordre et qu'on en avait bien soin au quartier-général des bataillons d'infanterie; je puis en dire autant de la cavalerie, mais il en était tout autrement dans quelques-unes des compagnies d'infanterie de campagne et dans une petite batterie d'artillerie, les armes étaient par exemple mal huilées ou graissées, mises au râtelier pour l'hiver à chien armé, avec la batterie ouverte, ou appuyées sur les murs, ce qui peut nuire à l'ajustage de la mire.

Comme on compte environ 370 compagnies extérieures, en outre de 39 compagnies indépendantes de l'artillerie—et que dans mon court voyage je n'ai pu en voir qu'un petit nombre, il est douteux que ces cas soient exceptionnels.

De plus, il est douteux qu'il soit défendu aux hommes de se servir de leurs armes pour la chasse et probablement pour d'autres fins. On m'informe que même on fait quelquefois disparaître la mire du fusil.

On peut difficilement obtenir l'ordre, la discipline et l'efficacité, lorsque d'aussi grandes irrégularités sont possibles.

Cela est dû au fait que les armes des compagnies de campagne sont déposées au quartier-général de la compagnie, apparemment sous les soins du capitaine qui reçoit pour cela \$40 par an.

Le capitaine ayant d'ordinaire des fonctions privées ou professionnelles à remplir met tout entre les mains d'un gardien qui souvent ne se fait remarquer que par sa négligence ou ignorance.

J'ai visité une fois l'arsenal d'une compagnie, où se trouvaient plusieurs centaines de livres de poudre qui appartenaient au gouvernement, et le gardien n'a appris ma présence en ville que plus tard.

Tout cela entrave le service et demande une réforme.

Le seul remède possible est très délicat à traiter. On me dit: enlevez les armes et les approvisionnements de la compagnie, et vous la désorganisez; les hommes tiennent à se faire voir avec leurs armes et uniformes et à s'en servir parmi leurs amis et compagnons; et l'on suppose qu'il est avantageux d'avoir des armes à la disposition des hommes qui veulent faire l'exercice. Fort bien; mais vaut mieux transférer les armes et approvisionnements au quartier-général du bataillon que de souffrir de pareilles irrégularités qui sont une cause de pertes et de dommages.

Je suggère donc, appuyé de l'opinion de plusieurs officiers-commandants, que chaque officier revêtu du commandement d'un bataillon reçoive instruction de transférer, dès que la chose lui paraîtra opportune, au quartier-général du bataillon, les armes, uniformes et approvisionnements des compagnies rurales. On n'aurait plus à donner ainsi la gratification annuelle de \$40; ce service serait fait par des officiers permanents, et on pourrait affecter le montant que l'on épargnerait de cette manière à améliorer les salles d'armes régimentaires, les salles d'exercice et les arsenaux, et à faire construire de petites armoires où l'uniforme de chaque homme serait mis séparément et chiffré.

ARSENAUX.

J'ai inspecté les arsenaux de London, Toronto, Kingston, Montréal et Québec; je les ai trouvés dans un ordre parfait.